

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 465

Artikel: Bière et Constitution
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partenance à la communauté nationale, à une jeune Catalane donne donc quelques réponses. De cette thèse volumineuse, où la partie théorique tient une place importante, bornons-nous à présenter la partie consacrée à la recherche empirique! Une enquête a été menée à Genève et à Lucerne en 1973. Auprès d'enfants de huit à onze ans suivant la méthode du questionnaire classique et celle, plus originale, des petites histoires à compléter, des tests semi-projectifs, des photos.

Si la Suisse se caractérise par des diversités nombreuses et subtiles, elle réussit néanmoins à affirmer son unité, une "cohésion dans la variété". Elle parvient surtout, d'une manière diffuse et informelle, par la famille, les institutions, l'environnement, à créer un sentiment national. Eléments cognitifs et affectifs se développent parallèlement. On peut distinguer des paliers d'identification. D'abord l'immédiat, le local. Puis, vers treize ans, le sentiment d'appartenance à la Suisse apparaît dominant. Chez les minorités, à Genève par exemple, le sens de la région, du canton semble plus marqué.

Notre pays est en apparence pauvre en symboles. Notre histoire et notre politique ne sont pas spectaculaires, nous n'avons ni héros, ni prince, ni homme providentiels. Même pas un hymne national! Mais des images — le drapeau et les soldats, le 1er août, Guillaume Tell, des paysages de montagne — représentent la Suisse. Comme si le processus d'identification fonctionnait avec des stéréotypes, faisant passer des idées — le travail, la neutralité, l'esprit humanitaire — et un système de valeurs cohérent. Les "médià", surtout la télévision, jouent un rôle important dans la socialisation des enfants. Mais les sujets d'identification sont trouvés le plus souvent dans les pays voisins. Ainsi les personnalités politiques de France et d'Allemagne sont mieux connues que les personnalités suisses. En 1973, Willy Brandt était de loin la vedette politique la mieux connue; François Mitterrand se plaçait au même niveau que le conseiller d'Etat genevois André Chavanne! Si la télévision et la radio contribuent à la con-

naissance de la vie publique, elles donnent, en tout cas selon la perception des enfants, une place prépondérante aux événements internationaux.

D'une manière générale, les enfants révèlent une attitude positive envers des institutions de participation et de tolérance. Si les enfants suisses — comme tous les enfants — ont besoin de sécurité et ont horreur des conflits, leur degré de conformisme semble très élevé. "La nature fait l'homme égoïste et intolérant, mais la société le contraint à modérer ses pulsions et à "démocratiquement" tolérer son prochain", cette conclusion démarque bien les thèses du citoyen de Genève.

Il est à souhaiter que des recherches sur la socialisation politique se poursuivent dans d'autres cantons. Car, comme le note Anna Melich: "La comparaison entre cantons romands, alémaniques, le Tessin et les Grisons devrait permettre d'avoir une connaissance plus approfondie des différences et des rapprochements qui assurent la coexistence dans un Etat fédéral si divers. La Suisse est aussi un microcosme où se trouvent les éléments

d'une confédération européenne théorique. L'approfondissement du cas suisse pourrait apporter quelques éléments utiles à la formation civique et sociale d'une fédération d'Etats qui possèdent chacun une langue, une ethnie, une culture et des traditions politiques différentes".

R.D.

Bière et Constitution

Comment naît une Constitution? Dans ses souvenirs hors commerce, l'ancien magistrat genevois Albert Picot cite Jules Roguin, devenu professeur à Genève après une longue carrière au Tribunal fédéral, qui disait de la Constitution de 1874 à l'élaboration de laquelle il avait participé comme conseiller national: "Vous comprenez, Messieurs, cet article 112, c'est un "Bierartikel". Un soir, comme on vidait des chopes avec des conseillers fédéraux, on a compris qu'on leur compliquerait terriblement la vie si le Tribunal fédéral se mêlait de la constitutionnalité des lois fédérales. Alors on a rédigé l'article 112."

COURRIER A PROPOS D'EDMOND BILLE

DP 463: nous engageons la discussion sur la date de la naissance du peintre Edmond Bille (à l'occasion de l'organisation d'une exposition à Sierre. De la Chaux-de-Fonds nous parviennent aujourd'hui les précisions indispensables. Nous les publions avec d'autant plus de plaisir que ces quelques lignes portent la marque des historiens extraordinairement méticuleux et captivants qui ont permis, autour de Jenny Humbert-Droz, la mise à jour des "mémoires" de Jules Humbert-Droz, irremplaçables pour comprendre toute une tranche de l'histoire de la gauche en Suisse (quatre tomes parus à la Baconnière, couronnés par la somme signée de Jenny Humbert-Droz elle-même: "Une pensée, une conscience, un combat — La car-

rière politique de Jules Humbert-Droz retracée par sa femme"). Un exemple. (Réd.)

Bien sûr qu'il y a parfaite identité entre Edmond Bille, artiste peintre neuchâtelois, originaire et né au Val-de-Ruz et le candidat socialiste au Conseil national en 1943!

Je me rappelle très bien avoir été surpris à la lecture de la Feuille fédérale de 1943 contenant le message relatif aux élections du mois d'octobre, de ce millésime 1872 qui faisait presque apparaître le co-listier élu Karl Dellberg (1886) comme un jeune homme!

S'agissant de la controverse sur la date je pense — et c'est aussi l'avis de Jenny Humbert-Droz que je viens de consulter — que c'est Sierre qui a raison et, pour une fois, le très officiel message du Conseil fédéral aux Chambres qui a tort.

S'agissant d'un autre point d'histoire "en guise de complément d'information" susceptible peut-être d'intéresser vos lecteurs, il est bon de rappeler qu'Edmond Bille, fils d'un digne notable radical Ernest Bille qui fut juge de paix au Val-de-Ruz et directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier est d'une part le père de l'écrivain Corinna Bille et du photographe René Bille, d'autre part le cousin, germain dans des deux cas si je ne me trompe, de Jules-Humbert-Droz (1891-1971) dont la mère, née Bille fut, de longues années durant buraliste postale à Boudevilliers, et de Jean-Louis Barrelet (1902-1976) qui enseigna à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier avant d'être (1942 à 1969) conseiller d'Etat neuchâtelois, radical et de 1945 à 1969 conseiller aux Etats.

André Sandoz